

Conseil régional des 22 et 23 novembre 2012

### **Question d'actualité du groupe EELV**

Monsieur le Président,

Lors de sa conférence de presse du mardi 13 novembre 2012, le Président de la République a été interrogé à deux reprises sur sa promesse de mettre en place le droit de vote des étrangers aux élections locales. S'il n'a pas remis en cause son engagement, il l'a reporté sine die, ne souhaitant pas prendre « le risque de diviser les français » en sollicitant une réforme constitutionnelle par le dépôt d'un texte ou même par voie référendaire.

Pourtant, le vote des étrangers était déjà en 1981 une des « 101 propositions pour la France » de François Mitterrand. Entre temps, onze pays européens accordaient le droit de vote aux élections locales à tous les étrangers, après une durée minimale de séjour sur leur territoire. Dans cinq de ces pays, les étrangers ont également le droit de se faire élire aux élections municipales.

A l'image de ces Etats, la France doit appliquer les mesures de justice et d'équité qu'elle aime promouvoir. Renoncer au droit de vote pour les résidents étrangers, ce serait capituler devant les pires arguments, et laisser le champ libre aux peurs et aux haines. Nous n'avons pas le droit, plus le droit, de laisser cette victoire à la droite et à l'extrême-droite.

Les sénateurs ne s'y sont pas trompés quand, le 8 décembre 2011, ils votaient une loi constitutionnelle sur le sujet. Il y a à peine deux mois, 77 députés socialistes lançaient un appel pour le droit de vote des étrangers. Nous pensons que le pays est prêt, et qu'il n'est pas acceptable de laisser la décision dans les mains de l'opposition. L'enjeu central de cette réforme, c'est tout simplement la démocratie. Le droit de vote des étrangers est une solution, pas un problème !

C'est une solution à l'essoufflement démocratique qui fragilise la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques. Ce nouvel apport au corps électoral apportera une énergie supplémentaire et un nouveau souffle à notre démocratie. C'est le sens des prises de position de plusieurs maires de grandes villes, comme Bertrand Delanoë, Didier Paillard ou encore Dominique Voynet.

En Ile-de-France plus qu'ailleurs, cette énergie nouvelle est indispensable. En effet, le territoire accueille près de 40% des résidents étrangers de France. Plus de 12% des Franciliens ne sont pas de nationalité française. Ils sont ainsi près de 1,5 millions à participer à la vie économique, sociale et culturelle Francilienne. Ils contribuent à la vie citoyenne en étant responsables d'associations, délégués syndicaux, représentants de parents d'élèves, électeurs pour la désignation des conseils de prud'hommes... Leur contribution à la vie économique aussi est indispensable à nos communes par leur travail, leurs impôts. Or, ces citoyens participent à la vie collective sans pouvoir s'y exprimer. Leur donner cette possibilité d'expression démocratique renforcera le lien social de nos villes, quartiers et campagnes.

Monsieur le président, comme vous le savez, l'adoption de cette mesure est très attendue sur notre territoire. Dans nos villes, des milliers de femmes et d'hommes issus de l'immigration et leurs enfants attendent ce signal fort d'une reconnaissance de citoyenneté, indépendant de la nationalité.

Les élections municipales auront lieu en mars 2014, le temps est donc compté pour que les étrangers puissent enfin y participer.

**« Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ou d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir. » Ernest Renan**

Monsieur le Président, dans la lignée de l'appel à la mobilisation du Président de la République, que comptez-vous faire pour engager le Conseil régional d'Ile-de-France dans cette démarche ? Serriez-vous d'accord pour réunir les maires intéressés afin de définir ensemble les modalités d'une mobilisation citoyenne la plus large possible ? Seriez-vous d'accord pour que le Conseil Régional organise et coordonne une votation citoyenne qui donnerait de notre région une image exemplaire de fraternité et d'égalité ?

Je vous remercie